

Rapport N° 69
Migration à Windows 7 et Office 2010 et mise à jour des infrastructures
informatiques
Demande d'un crédit de CHF 1'366'000.- TTC

Nyon, le 29 octobre 2012

Au Conseil communal de Nyon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission traitant du préavis n° 69 s'est réunie à la salle de la Bretèche le 18 octobre 2012.

A cette séance, la commission a rencontré M. le Municipal Claude Uldry et Mme Yvonne Winteler cheffe du service informatique et population. La commission remercie les représentants des informations apportées sur le dossier et des réponses aux questions posées.

1. Introduction

L'informatique est un outil important pour la commune de Nyon. Le service informatique s'efforce de maintenir un bon fonctionnement de ses 340 postes de travail informatique et de tenir à jour les logiciels avec les standards du marché en vigueur.

Pour cela, le présent préavis vise à obtenir les financements nécessaires pour passer les postes de travail actuellement sous Windows XP et Office 2003 avec les nouvelles versions Windows 7 et Office 2010, ainsi qu'à maintenir le bon fonctionnement des infrastructures et des applications informatiques.

2. Contenu du préavis

Le présent préavis regroupe l'ensemble des dépenses nécessaires pour migrer le parc informatique à Windows 7 et Office 2010, ainsi que certaines autres mises à jour matérielles et logicielles requises par la migration ou nécessaires pour le bon fonctionnement des applications de l'administration communale.

2.1 La migration Windows 7 et Office 2010

Pour migrer le parc informatique, les dépenses suivantes sont nécessaires :

- achat des licences Windows 7 et Office 2010, autres licences divers et des licences des serveurs qui gèrent le stockage de fichiers et les imprimantes (Windows Serveur 2008) ;
- achat de PCs pour remplacer les postes de travail en fin de vie ;
- formation des utilisateurs pour l'Office 2010 et complémentaire en fonction des besoins ;

- aide aux installations : tous les postes de travail étant réinstallés, un technicien en renfort est prévu pour 5 mois ;
- logiciels non compatibles : une trentaine d'applications utilisées par les services ne sont plus compatibles Windows 7 et doivent être mises à jour à une nouvelle version, voire dans certains cas remplacés.

2.1 Mise à jour et homogénéisation du parc informatique matériel et logiciel

Le préavis contient également quelques dépenses qui ne sont pas directement liées à la migration Windows 7, mais permettent de mettre à jour et d'homogénéiser le parc informatique matériel et logiciel de la Ville de Nyon :

- Remplacement de serveurs virtuels en fin de vie, ils doivent être remplacés après cinq ans d'utilisation, soit à fin 2013 ;
- La gestion électronique de documents (GED) est déjà utilisée pour la gestion des courriers municipaux et va être utilisée pour les documents du Contrôle des habitants, les documents seront scannés puis directement accessibles depuis l'application de gestion du registre des habitants. Cette solution facilite l'accès aux documents et diminue les besoins en papier ainsi qu'en espaces de classement. Afin de pouvoir étendre ce type de solution aux autres services, il est nécessaire d'acquérir des licences supplémentaires ;
- Le service de l'économat rattaché au Service de l'administration générale utilise deux grosses imprimantes multifonctions pour imprimer les documents distribués au Conseil communal, aux habitants et partenaires de la Ville de Nyon. Ces imprimantes ont été achetées en 2007, elles sont aujourd'hui en fin de vie, par conséquent le présent préavis prévoit leurs remplacement par deux nouvelles machines multifonctions. En complément, ce service propose d'acheter une machine de mise sous pli qui pourra être utilisée par l'ensemble des services de la commune ;
- Les souris et claviers sans fil installés sur des PCs fixes seront remplacés avec des composants avec fil et sans piles, écologiquement moins nuisibles et également pour des raisons de maintenance.

3. Questions et discussions

- Pourquoi pas directement Windows 8 ? Le changement de concept du logiciel sera important, il est prématuré d'acquérir un logiciel qui vient de sortir. Il ne faut pas que la Commune subisse les problèmes qu'ont connus les utilisateurs de Vista.
- Pourquoi pas Open Office ou Linux? Un certain nombre de problèmes de compatibilité avec les logiciels utilisés dans les services nécessitent de continuer avec Windows. Egalement, Access (Base de donnée) n'est disponible qu'avec Office 2010 pro et presque tous les utilisateurs vont utiliser des bases de données Access.
- Pourquoi une aide de CHF113200.- ? Cette aide pour préparer des images qui vont permettre de faire l'installation automatique des 340 PCs. Ceci avec 5 mois de support sur place d'un technicien et d'un stagiaire, ce prix ne contient pas uniquement les salaires.
- Le budget est-il trop élevé ? Un regroupement des dépenses a été fait pour éviter de multiples préavis.

4. Conclusion

Ce présent préavis, très technique, permet de maintenir les postes de travail et applications de tous les services de l'administration à jour avec les standards du marché. Cette migration doit impérativement être terminée avant avril 2014, date de fin du support de la version actuellement utilisée. Le projet permettra également de simplifier le travail du Service informatique et population, grâce à la standardisation des applications et d'une plus grande homogénéité des postes de travail. Le changement de PC couplé avec le passage Windows 7 et Office 2010 va apporter une nette amélioration des conditions de travail pour le personnel de l'administration.

Au vu de ce qui précède, la majorité de la commission vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 69 concernant la demande d'un crédit de CHF 1'366'000.- TTC pour la migration à Windows 7 et Office 2010 et la mise à jour des infrastructures informatiques,

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'366'000.- pour réaliser la migration à Windows 7 et Office 2010, et mettre à jour les infrastructures informatiques ;
2. de porter un montant de CHF 1'092'800.- en augmentation du compte 9148 du patrimoine administratif, dépenses amortissables en 5 ans, et un montant de CHF 273'200.- en augmentation du compte N° 9144, installations des Services industriels, dépenses amortissables en 5 ans.

La Commission :

DUFOUR Laurence

FROIDEVAUX Yves

HANHART Jacques

KARLEN Dominique (remplaçant de M. Sadik Krasniqi)

MERMILLIOD Jean-Claude

TAWIL Joël

UELTSCHI Bernard

FUGLISTER Jean-François (remplaçant de M. Albert Graf, président et rapporteur)